

Bulletin d'information n° 35

SOMMAIRE

Bilan d'activité d'août 2009 à
octobre 2010

Bilan d'activité d'août 2009 à octobre 2010 :

En juillet 2009, le lycée du Grand Nouméa, qui comptait alors 1500 élèves et étudiants (1650 actuellement), semblait être une sorte de grand bateau ivre ballotté au gré des courants. Au-delà des difficultés de la rentrée scolaire 2009, c'est une sorte d'autogestion essentiellement assumée par des enseignants, qui caractérisait cet établissement.

DOMAINE MATERIEL ET SECURITE :

Aspects matériels :

- Un programme de rénovation (peinture) a permis de se réappropriier les murs du lycée, y compris dans les salles de classe, et de commencer une lutte quotidienne, sensibilisation des élèves contre les tags et autres graffitis. Après 15 mois d'efforts, chacun peut constater que l'établissement a pratiquement, de ce point de vue, retrouvé sa normalité, l'investissement des agents dans ce domaine ayant été remarquable.
- Les espaces verts ont été de mieux en mieux entretenus, et deux journées « lycée propre » ont permis de se débarrasser complètement des détritiques (quelques mètres cubes) qui leur donnaient une allure de décharge publique. Sur ce point aussi, il faut louer le travail quotidien des agents et l'initiative d'une CPE.
- Espaces récréatifs : cinq nouveaux bancs, offerts par l'APE et réclamés par les élèves sont venus s'ajouter, courant septembre, au mobilier urbain existant.
- Une signalétique vient d'être installée (septembre 2010) et permet désormais au visiteur de s'orienter plus facilement dans l'établissement.
- Un éclairage du parking des personnels, réclamé depuis quelques années, a fait l'objet d'une première tranche de travaux, courant août 2010, pour la plus grande satisfaction des usagers de ce parking.

L'internat.

A compter de la rentrée 2010, cinq nouvelles chambres ont dû être meublées d'urgence, dans cette partie de l'internat qui n'avait encore jamais été ouverte depuis la construction de l'établissement, pour faire face aux demandes d'hébergement. Pour la rentrée 2011, cinq chambres supplémentaires seront ouvertes pour tenir compte de l'accroissement des demandes.

Cette situation ubuesque d'un internat précédemment ouvert seulement aux deux tiers, alors même que les demandes d'hébergement dépassaient la capacité d'accueil ainsi définie, semble donc enfin résolue.

Sécurité de l'établissement :

- Une alarme anti-intrusion a été installée assez rapidement dans le bâtiment administratif et des web cams ont été implantées dans plusieurs bureaux : ces dispositifs ont grandement aidé à diminuer, puis progressivement, grâce à une convergence d'actions et d'efforts dans ce domaine, à éliminer presque

complètement les cambriolages qui faisaient précédemment partie du quotidien du lycée du Grand Nouméa. Depuis plusieurs mois, ces phénomènes de cambriolages ont presque cessé.

-Dans ce domaine de la sécurisation des biens et des personnes, une sensibilisation des personnels d'astreinte a été effectuée par la Direction de l'établissement (des consignes écrites ont été rédigées et diffusées aux personnels concernés), ce qui a concouru à la mise en place effective d'une veille efficace de l'établissement. Plusieurs interventions, lors d'intrusion, avaient été déterminantes pour faire évoluer la situation intenable dans laquelle se trouvait le LGN, cambriolé, visité pratiquement une fois par semaine.

-Des relations ont été instaurées avec la gendarmerie de Dumbéa et un protocole d'intervention a été mis en place avec l'ensemble des gendarmeries (Nouméa, Montdore). Le résultat est probant : 3 cambrioleurs ont été arrêtés, dont deux en flagrant délit grâce à l'intervention des personnels d'astreinte, et le nombre d'exactions et larcins divers, a considérablement chuté ces derniers mois .

-La CHS (Commission d'Hygiène et de Sécurité) a été réinstallée; elle a été réunie deux fois déjà en 2010. Les documents rétrospectif et prospectif qu'il est d'usage de confectionner dans le cadre des activités d'une CHS ont été élaborés et présentés aux membres de la CHS. Parmi les activités de la CHS, il faut signaler la confection du **document unique**, au gré d'une démarche collective, document qui permet désormais de mieux tenir compte des risques professionnels créés dans les différents services de l'établissement.

Exercices d'évacuation des locaux :

Des mises à jour des consignes de sécurité ont été établies, notamment dans le domaine des exercices d'évacuation des locaux. Parallèlement, d'importants travaux ont été effectués pour rendre opérationnelle la sonnerie d'alarme et les divers dispositifs de déclenchement de celle-ci.

L'évacuation a été réorganisée vers 4 lieux de rassemblement différents et clairement identifiés (matérialisé par une signalétique), salle par salle.

Un appel des élèves après évacuation a été organisé rigoureusement.

Bien sûr, le premier exercice ainsi organisé n'a pas été concluant et il a fallu dès la semaine suivante (février 2010) recommencer cet exercice et afficher ainsi la volonté d'aboutir à un résultat positif. Actuellement, les exercices d'évacuation de 1650 élèves et étudiants demeurent un domaine à améliorer sur des détails mais donnent globalement satisfaction.

Les dispositions ont été prises pour l'internat, avec les mêmes résultats positifs (la signalétique horizontale demeure à réaliser).

Cette réorganisation de la sécurité dans l'établissement n'aura certainement pas été sans avoir des répercussions dans les autres domaines d'actions d'un établissement scolaire, l'image de la qualité des actions à mettre en œuvre apparaissant ainsi de façon claire pour tous les personnels ainsi que pour les élèves et les étudiants.

Le diagnostic de sécurité :

Rédigé fin du mois d'août 2010, le diagnostic a été transmis à la brigade de gendarmerie de Dumbéa. Nous sommes donc en attente de contractualisation à partir de ce document (essentiellement statistique).

Equipement pédagogique :

Le plan d'équipement réalisé en 2010 fait état de besoins urgents: trois dossiers vont pouvoir être traités pour la rentrée 2011 grâce aux subventions obtenues de l'Etat (fin 2010) :

- la restructuration des équipements de la STS ESF
- la seconde étape d'installation de la STS SP3S
- la restructuration partielle de la STS IG

En 2010 avaient été mis en oeuvre les nécessaires équipements informatiques pour la CPGE ECT et pour le DCG. également été réorganisée la cuisine pédagogique de la STS ESF et la salle de la STS SP3S a fait l'objet de la réalisation d'une première tranche d'aménagement et d'équipement.

Malgré ces avancées importantes, il faut noter le vieillissement du parc informatique et la nécessité de le faire évoluer quantitativement : avec la mise en œuvre du B2i et l'investissement progressif de certaines équipes pédagogiques sur l'outil informatique, au moins trois salles informatiques supplémentaires devront être créées, soit dédiées aux disciplines de l'enseignement général, soit en « libre accès » pour les élèves du secteur pré bac, comme dans la plupart des académies de métropole.

Il faut aussi remarquer le retard en équipement de TBI (tableau blanc interactif) : le LGN ne possède qu'un seul TBI, acquis en 2010.

Saisie des absences des élèves :

Afin de positionner le LGN dans un contexte numérique le plus complet possible, un projet d'implantation de terminaux, dans chaque salle de classe est en train d'être réalisé : dans quelques mois, une bonne partie des professeurs pourra, en début de cours, saisir les absences des élèves sur ce terminal et ces absences seront automatiquement reportées sur le logiciel de traitement des absences de la vie scolaire.

Cette pratique permettra de compléter le mouvement commencé depuis août 2009 dans le domaine de la mise à disposition de nouveaux outils numériques dans les domaines administratif, pédagogique ou de la communication.

COMMUNICATION INTERNE A L'ETABLISSEMENT :

Le bulletin d'information hebdomadaire :

Un bulletin d'information, essentiellement rédigé par le chef d'établissement, a été mis en place. Diffusé à tous les personnels, il a remplacé les notes de service en général peu efficaces.

Envoyé par mail, cet outil d'information a amené une partie des personnels à se familiariser avec l'utilisation du courrier électronique.

Après quelques semaines délicates en terme d'évolution de la conception de la communication, le bulletin d'information est entré de plain pied dans le mode de fonctionnement normal du LGN.

Le niveau d'information des personnels est désormais très satisfaisant et ce bulletin, qui peut aussi être consulté sur le site internet du lycée (dans l'extranet réservé aux personnels), est devenu un outil essentiel du fonctionnement de l'établissement.

A noter qu'un bulletin de rentrée d'une vingtaine de pages, reprend désormais toutes les données permanentes nécessaires au fonctionnement du LGN et constitue un document de référence pour tous les personnels, notamment pour les nouveaux arrivants.

Tous les bulletins (2009 et 2010) sont accessibles sur l'extranet du LGN : Identifiant : personnel

Code : lgn2010

Relations des personnels avec l'équipe de direction :

Ayant affirmé sa volonté de disponibilité pour les personnels du LGN, l'équipe de direction a néanmoins organisé la relation qui devait s'établir avec ceux-ci.

- Les questions simples sont traitées par **mail**, directement envoyé sur la boîte aux lettres électronique du proviseur ou du proviseur adjoint. Les réponses étant presque toujours assurées le jour même, les personnels ont vite compris l'intérêt de ce principe de communication.
- Les points plus délicats sont examinés en **entretiens** sollicités par voie de rendez-vous ou, souvent, accordés spontanément. Afin de faciliter ces entretiens, l'agenda des personnels de direction est accessible, en version électronique, par tous les personnels sur l'extranet du lycée (voir identifiant et code supra), donc à partir de l'internet. Le bilan des connexions sur cet agenda montre qu'il est consulté entre 2 et 5 fois par jour par des personnels du lycée. Au-delà des aspects pratiques, cet agenda est un moyen de transparence vis-à-vis des activités diverses des personnels de direction. Cet agenda est bien sûr mis à jour régulièrement.
- **Des points fixes** (portail principal le matin de 6h30 à 7h) ou des **passages rapides** (réfectoire, cuisines, coursives, salle des professeurs) permettent des conversations plus ou moins informelles et visiblement appréciées par les élèves et les personnels. Cette disponibilité est néanmoins chronophage et doit parfois, en fonction des variations de la charge de travail être réduite, malheureusement.
- Depuis la rentrée 2010, une **amicale des personnels** qui propose quelques activités conviviales constitue à nouveau, après quelques années de somnolence, l'outil qui permet de ponctuer l'année scolaire d'événements sympathiques tout en créant le lien social nécessaire dans une communauté :
- Enfin des réunions thématiques sont organisées et sont animées par l'équipe de direction. Dans ce domaine, un **conseil pédagogique** a été mis en place en octobre 2009, deux mois après l'arrivée de la nouvelle équipe de direction, a été réuni deux fois en 2009 et cinq fois en 2010. On peut se féliciter de la participation massive de coordonnateurs de disciplines à ces réunions, ce qui montre l'importance qu'a pris immédiatement cette instance dans l'établissement.

Conseils d'enseignement :

Réunis deux fois par an de façon solennelle, avec désormais un ordre du jour et des comptes-rendus à faire parvenir à l'équipe de direction, les conseils d'enseignement continuent aussi d'être pratiqués de façon plus informelle à l'initiative de certains coordonnateurs de discipline. Cette double pratique paraît efficace et semble pouvoir perdurer.

LA COMMUNICATION EXTERNE

Presse :

La création d'événements dans l'établissement fait désormais l'objet d'un recours presque systématique à la presse locale (quotidien, radio, TV).

La multiplication de ces événements, notamment dans le domaine de la relation entre les filières post-bac et leurs secteurs professionnels respectifs, a permis d'éclairer de multiples facettes du LGN auprès du grand public et la transformation de l'image de l'établissement a été assez rapide. Cette pratique a aussi permis de diminuer l'impact d'articles moins positifs -mais de moins en moins fréquents- liés à des difficultés conjoncturelles de fonctionnement du LGN.

Avec cette évolution, c'est l'indice de confiance envers l'établissement de formation qu'est le LGN qui a progressé : le nombre de demandes de dérogations de secteur, en hausse très nette en 2010, vers le LGN, en est sans doute un indicateur.

Désormais la presse s'invite d'ailleurs plus volontiers dans l'établissement et des relations cordiales ont-elles

été tissées au fil du temps avec les journalistes et les correspondants, ce qui n'a pas été d'ailleurs, sans influencer sur la teneur des messages passant dans certains articles.

Institutions :

Haut Commissariat :

Relation essentiellement centrée sur la convention d'éducation prioritaire « Sciences Po ».

Cette relation, très délicate du fait des enjeux de cette convention par la Nouvelle Calédonie, est actuellement en train d'évoluer, des personnels du Haut Commissariat étant systématiquement associés aux démarches du LGN dans le cadre du dispositif « Sciences Po ». Ainsi associé au fonctionnement du dispositif, ces personnels seront à même de vérifier la mise en œuvre et chaque étape, ce qui fera partager le souci des rumeurs plus infondées les unes que les autres.

Gouvernement et Province Sud :

Avant le transfert de compétences, ces deux institutions auront été des partenaires financiers pour quelques actions éducatives, les subventions obtenues étant parfois très conséquentes. L'intérêt de ces institutions pour certaines activités -prévention routière, échanges linguistiques- est manifeste.

UNC (Université de Nouvelle Calédonie) :

Timides par nécessité en 2009, compte tenu du passif entre le LGN et l'UNC, les relations se sont progressivement réaffirmées au gré des travaux à mener en commun et sur la base de la convention unissant les deux institutions pour mener à bien la formation des étudiants de la CPGE ENS de Cachan. Actuellement et déjà depuis fin 2009, les relations se sont normalisées et il ne semble plus y avoir de difficultés quelconques dans la mise en œuvre de la formation partagée des étudiants de cette CPGE. Nous pouvons d'ailleurs regretter que cette formation ait été enlevée de la carte des formations de Nouvelle-Calédonie : il paraît dommage de perdre une CPGE d'un tel niveau. A la rentrée 2011, ce sont 19 étudiants -effectif appréciable- qui termineront leur dernier semestre de formation avant de se présenter aux divers concours qui s'offrent à eux.

Par ailleurs, les 11 étudiants qui viennent de terminer leur cycle en 2010 ont tous réussi une intégration et certains d'entre eux, dans des écoles prestigieuses (EDHEC par exemple).

Ces réussites récentes font regretter que cette CPGE ENS de Cachan n'ait pas été maintenue : son fonctionnement actuel démontre toute la compétence des équipes en place. Quelles qu'aient été les difficultés des années précédentes, on ne pourra que regretter la non reconduction de cette formation de haut niveau ainsi que l'appauvrissement des possibilités locales d'orientation pour les plus doués des bacheliers de la filière générale et notamment ceux de la filière Économique et Sociale.

- Commune de Dumbéa :

D'abord délicates en raison du projet d'implantation d'infrastructures sportives à proximité immédiate des appartements de fonction (à dix mètres du logement du chef d'établissement) et des récurrentes difficultés d'accès pour le LGN, aux infrastructures sportives existantes sur le territoire et la commune, ces relations sont redevenues plus constructives: les réunions organisées pour résoudre ce problème d'accès aux infrastructures sportives par les élèves du LGN ainsi que des discussions informelles ont bien fait évoluer la relation et, bientôt les diverses situations sur lesquelles la commune est sollicitée.

Ainsi en est-il du domaine de la sécurité aux abords de l'établissement : a priori, les autorités municipales semblent déterminées à apporter rapidement des solutions pour sécuriser l'accès au lycée par les piétons. De même, en ce qui concerne la prise en compte de l'EPS, des solutions semblent-elles avoir été trouvées pour la rentrée 2011. Le fonctionnement de l'EPS devrait donc devenir plus satisfaisant au LGN notamment pour

les classes de terminales pour lesquelles les créneaux horaires et salles souhaitées semblent en passe d'être obtenus.

L'APE (Association des Parents d'Elèves).

Les graves différends opposant l'ancienne et la nouvelle équipe ne sont pas sans avoir compliqué la relation à réorganiser avec l'APE. La nouvelle équipe, très impliquée dans la vie du lycée, s'est mise au travail, avec rigueur et en bonne intelligence avec l'équipe de Direction.

Cette collaboration active devrait normalement déboucher sur la résorption du problème des manuels scolaires (de nombreux élèves ne recevant pas tous les manuels nécessaires). La rentrée 2011 ne devrait donc pas être entachée de soucis dans ce domaine et ce problème important paraît enfin résolu.

L'équipe de direction a en effet d'ores et déjà confié la liste des manuels nécessaires pour la rentrée 2011 et dressé un inventaire complet et précis des « stocks » actuellement entre les mains des élèves. Ces travaux, désormais enfin coordonnés (par la direction du LGN), faciliteront la tâche de cette « nouvelle » APE dont les membres expriment leur soutien à l'établissement, notamment, dans d'autres domaines, en répondant favorablement aux demandes de financement de diverses actions éducatives (ce qui n'était plus guère le cas ces derniers temps).

L'APE des CPGE.

D'abord virulente et dénonçant des dysfonctionnements, cette APE s'est progressivement rangée à l'évidence : des réponses claires et des solutions concrètes ont été données aux parents de cette association et, peu à peu, les difficultés qui ont empoisonné le climat du LGN à partir de cette CPGE ENS de Cachan, ont été levées. Aujourd'hui les relations entre la direction de l'APE-CPGE se sont non seulement normalisées mais elles sont devenues à la fois cordiales et efficaces. Désormais cette APE-CPGE est devenu un support logistique, dans le LGN, pour faciliter les déplacements et les séjours de nos étudiants en métropole lors des épreuves de concours qu'ils subissent encore à Paris ou en Province.

Il semble bien, sur ce point là aussi, qu'une page soit en train de se tourner au LGN.

DOMAINE PEDAGOGIQUE

Le projet d'établissement.

A défaut de véritable projet d'établissement et en l'absence de démarche qui aurait pu être initiée en ce sens, il a fallu, très vite, instaurer un protocole de démarche avec le Conseil Pédagogique nouvellement mis en place. Grâce à « l'architecturage » effectué avec ce Conseil Pédagogique, à l'énonciation d'une problématique acceptée par tous, la démarche d'élaboration d'un vrai projet, rassemblant toutes les composantes de l'établissement, a pu être mise en place rapidement.

- en novembre 2009, les conseils d'enseignement par discipline ont dressé un état des lieux par discipline et ont jeté les bases d'un projet par équipe disciplinaire ou interdisciplinaire.
- à la rentrée 2010, tous les personnels réunis d'abord en AG, ont travaillé en équipes pluri-catégorielles, sur les axes du projet et sur les contenus à donner au projet.
- le Projet d'Etablissement a été ensuite rédigé, finalisé par le Conseil pédagogique et voté au CA d'Avril 2010. Reposant sur trois piliers, ce projet d'établissement semble équilibré, ambitieux mais réaliste. Il donne sa juste part aux nécessaires développements pédagogiques et on peut d'ailleurs d'ores et déjà constater qu'un certain nombre d'actions ont été mises en place et font l'objet d'une vraie réussite : citons pour l'exemple :
 - l'identification précoce des élèves en difficulté en classe de seconde : six semaines après la rentrée, sous l'égide des professeurs principaux, le recensement des élèves en difficultés est effectué, de même que l'identification de ces difficultés et des nécessaires remédiations à mettre en œuvre.
 - le développement du site internet (et de l'extranet) du LGN

Cahier de textes de classe.

L'une des premières tâches de la direction, en Août 2009, aura été de remettre en place le cahier de textes de classes.

En début de 3^{ème} trimestre, il aurait été dépensier d'acquérir et mettre en circulation des cahiers de texte classiques (papier) ; c'est donc une formule numérique qui a été mise en œuvre, à compter du 25 Août 2009. Malgré quelques difficultés, ce cahier de texte électronique a fait son chemin : au second trimestre de l'année 2010, 100 enseignants sur 130 le remplissent quotidiennement (les autres ne se trouvent pas en situation réglementaire).

Ce cahier de texte en ligne peut être consulté, via l'internet, par les élèves et par les parents d'élèves qui disposent pour cela de codes d'accès sécurisés.

Cet outil pédagogique, si toutes les fonctionnalités du produit informatique sont utilisées par les professeurs, est donc aussi un outil de communication avec les usagers que sont les élèves et leurs parents. Il permet de renforcer le lien entre l'Ecole et les parents et d'amener ceux-ci à vivre plus pleinement la scolarité de leurs enfants. Globalement, c'est la demande sociale d'éducation qui doit s'accroître grâce à cet outil.

Gageons que ce cahier de textes numérique verra des développements sur ses aspects pédagogiques et qu'il constituera un élément majeur de la relation entre l'équipe pédagogique et la famille des élèves et l'élève lui-même.

L'internat pédagogique :

Mis en place depuis quelques années, l'internat pédagogique est un dispositif d'aide aux 175 élèves internes (200 en 2011) ; redynamisé en 2010, ce dispositif compte désormais 11 professeurs volontaires, présents à tour de rôle chaque soir à l'internat et se mettant à disposition des élèves pour les aider dans leurs devoirs et dans leurs apprentissages. L'impact sur les résultats est difficile à évaluer mais il est certain que la relation d'aide ainsi structurée compte pour beaucoup dans la scolarité des élèves internes. En 2010, compte tenu des interventions plus fréquentes et plus régulières d'un nombre de professeurs plus important que les années précédentes, le volume des interventions consacrées à l'internat pédagogique atteindra pratiquement 300 heures, soit environ 12 heures par semaine.

Parallèlement à l'action des professeurs, depuis 2010, a été mis en place un service d'aide aux devoirs proposé par les quatre maîtres au pair précédemment nettement sous-employés. C'est ainsi 24 heures hebdomadaires d'aide supplémentaire donnée aux élèves qui a été mis en place. Au-delà de l'impact de ce nouveau dispositif sur les élèves, c'est aussi l'enthousiasme des maîtres au pair qui s'est affirmé, leurs missions, désormais précisées dans un cahier des charges propre à cette fonction, prenant plus de sens et stimulant leur volonté d'œuvrer au bénéfice de leurs cadets.

Au regard de l'évolution des deux précédents dispositifs, les surveillants d'internat ne sont pas demeurés figés dans leurs fonctions. Sollicités également par l'équipe de direction pour accroître la dimension éducative de l'internat, les deux équipes de surveillants (10 personnels à temps plein), se sont mobilisées pour encadrer les élèves désireux de travailler dans des salles informatiques (trois salles sont ainsi désormais accessibles tous les soirs) mais aussi en proposant une activité lecture grâce à la création récente d'un kiosque encadré. Les surveillants proposent également quelques soirées cinéma (sur grand écran) et des sorties culturelles encadrées une ou deux fois par an. Ces initiatives semblent devoir modifier sensiblement et durablement la relation entre surveillants et élèves internes.

La convention d'éducation prioritaire avec l'IEP de Paris.

Mis en place avec une certaine précipitation courant 2009, le dispositif d'accès à l'IEP de Paris, a pris son véritable envol en 2010, avec notamment :

- La mise en place, dès début mars 2010, d'un atelier hebdomadaire pour les élèves des classes de terminale.
- La mise en place, en août 2010, d'un atelier hebdomadaire ^(qui n'a pas encore eu le succès souhaité) pour les élèves des classes de 1^{ère}.

- Une formation des tuteurs (professeurs) à l'exercice de synthèse

- L'insertion d'un axe culture générale, en lien direct avec le « dispositif sciences po » dans l'accompagnement personnalisé tel que prévu pour la rentrée 2011.

Trop peu d'élèves, pour l'instant, adhèrent à ce dispositif pourtant efficace du point de vue pédagogique. Le travail prévu dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, en 2011, devrait permettre un décollage du dispositif. De même, l'action pédagogique des professeurs dans les ateliers devra être relayée d'initiatives propres à entretenir l'enthousiasme et la motivation des élèves s'impliquant dès le début de l'année.

L'accueil des élèves de seconde générale à la rentrée.

Depuis la rentrée 2010, les élèves de 2de sont accueillis sur trois demi-journées consacrées à l'énonciation des valeurs de l'éducation et, plus globalement au « vivre ensemble » : une cinquantaine de personnels, enseignants et non enseignants, participent activement à cet accueil particulier. L'évaluation de cette rentrée particulière a bien montré que les élèves étaient sensibles aux messages passés dans les différents modules.

Les modules mis en œuvre explicite les valeurs qui peuvent être tirées de thèmes tels que l'expression, la communication, l'usage des TICE, la responsabilité, la représentativité, le développement durable, le respect dans le temps et l'espace, le « vivre ensemble » en Nouvelle-Calédonie, l'hygiène de vie, la solidarité sociale, la culture générale... autant de thèmes exploités pendant ces trois demi-journée d'accueil.

Un des intérêt de cet accueil particulier a aussi été de faire travailler ensemble des personnels enseignants et non enseignants, ce qui deviendra de plus en plus fréquent dans l'établissement (GOPR, semaine de la prévention, internat pédagogique, ...)

La grille d'organisation du travail personnel à effectuer à la maison.

Cette grille, qui concerne toutes les disciplines, détaille le travail personnel à effectuer hors des cours, pour toutes les classes de 2de. Précisant les méthodes, les différents types de travaux à effectuer, le rythme et les conditions nécessaires pour obtenir un résultat probant, cette grille est un outil de communication majeur entre le professeur, l'élève et sa famille.

Expliquée par les professeurs aux élèves en début d'année scolaire, remise aux parents, à nouveau exploitée pendant les rencontres parents professeurs, cet outil, mis en place dès la rentrée 2010, est conçu pour devenir un outil permanent de communication entre l'équipe pédagogique et les élèves et leurs parents.

L'atelier d'aide à l'encadrement du travail personnel à la maison :

Cet atelier a été mis en place au cours du 2^e trimestre de l'année 2010. S'appuyant sur les compétences rassemblées de professeurs, de CPE et de Personnels de direction, cet atelier vise à donner tout conseil utile aux parents d'élèves qui éprouvent des difficultés à gérer le travail scolaire de leurs enfants à la maison. Cet atelier vient donc compléter la création et exploitation de la grille d'organisation du travail personnel à la maison, diffusée à tous les élèves et parents d'élèves de 2GT, et s'ancre sur cet axe de progrès que constitue le travail personnel des élèves.

Cette première expérience d'atelier montre cependant toute la difficulté à mobiliser tous les parents qui pourraient bénéficier des conseils nécessaires à l'application de règles et principe d'organisation de ce travail personnel. Pour être plus efficient, cet atelier devra être mis en place plus tôt dans l'année scolaire.

La mise en place du B2i lycée.

Sur ce point, les résultats se font un peu attendre, malgré la récente mise en place (2010), en parallèle, d'une équipe de trois Personnes Ressource Informatique (6 HSA soit 432 heures de travail effectif dans ce domaine : information, formation, animations,... Certaines équipes disciplinaires sont entrées avec volontarisme dans cette démarche et il faudra s'appuyer sur ces équipes, l'an prochain, pour transformer l'essai. Les bilans sont désormais systématiquement effectués lors des conseils de classe : au 3^e trimestre 2010, les élèves de 2GT avaient validé environ **25% des items** ce qui peut paraître satisfaisant pour une première année de mise en place de ce B2i .

Devoirs communs (et progressions communes):

Sollicitées régulièrement sur ce sujet depuis le début de l'année scolaire, plusieurs équipes pédagogiques ont accepté d'organiser des devoirs communs pour les élèves d'un même niveau. Les second et troisième trimestres de cette présente année scolaire ont donc permis de voir divers devoirs communs proposés aux élèves :

- Mathématiques en classe de 2de (deux devoirs)
- Français en classe de 2de
- Histoire Géographie en 2de
- mathématiques en 1^è S (deux devoirs)
- Sciences Physiques en 1^è S
- SES en 1^è ES

La préparation de la mise en œuvre de la réforme du lycée :

Après quatre séances en Conseil Pédagogique, deux CA et plusieurs réunions d'équipes pédagogiques, les horaires à effectifs réduits, thème qui a singulièrement occupé le conseil pédagogique, ont pu être arrêtés.

L'accompagnement personnalisé, dispositif pédagogique qui se situe au cœur de la réforme, dispose d'une architecture mais demeure encore à finaliser en ce qui concerne la répartition des interventions des différentes disciplines et l'articulation des travaux de ces différentes disciplines.

DOMAINE EDUCATIF

Le projet de vie scolaire des CPE (en ligne sur le site du lycée)

Sollicité par la direction, ce travail d'élaboration d'un projet éducatif a été réalisé en quelques semaines, au début de l'année 2010, au gré d'un travail de réflexion des CPE et du chef d'établissement. Structurant l'action des CPE dans leurs domaines d'intervention privilégiés, ce document reflète désormais effectivement l'action des CPE au LGN. Il est évident que cette « équipe » a structuré son action, notamment dans sa relation avec les surveillants, dans l'encadrement des élèves internes, grâce également à sa participation à diverses instances de l'établissement (GOPR par exemple), dans la relation avec le foyer socio-éducatif (animé par des surveillants), dans l'accueil des élèves On peut toutefois regretter l'absence de formation des délégués de classe en 2010.

Le règlement intérieur :

Désuet voire incohérent sur certains points et ne véhiculant pas assez explicitement un message éducatif, le règlement intérieur a été complètement réécrit fin 2009 ; il paraissait en effet indispensable d'envoyer un tel message à la communauté éducative et aux élèves. Rédigé en urgence par le chef d'établissement puis soumis à une commission de personnels et d'élèves, et ainsi amendé sur un certain nombre de points, le règlement intérieur a ainsi pu être discuté et voté en CA fin novembre 2009 et mis en œuvre pour la rentrée 2010.

Absentéisme des élèves (voir le rapport dans le BI 34):

Il reste beaucoup trop élevé (de l'ordre de 15% des demi-journées travaillées) mais une amélioration a été apportée en 2010, quelques semaines après la rentrée, grâce à la mise en place des avis d'absence transmis aux parents par SMS. Cette nouvelle procédure, mise en œuvre pour la toute première fois en Nouvelle-Calédonie, permet d'avertir les parents dès le début de la matinée (quand le service de vie scolaire n'a pas été préalablement averti) et de provoquer une réponse rapide de leur part (appels téléphoniques qui d'ailleurs, de ce fait, saturent le standard du lycée ...). Au-delà de son intérêt immédiat, l'avis d'absence par SMS a fait progresser le LGN sur la voie « du tout numérique », un des axes du projet d'établissement, et a contribué à faire évoluer la culture professionnelle des personnels concernés.

La présence d'un CPE stagiaire, pendant quatre semaines, cette année a gratifié le LGN d'une étude précise des phénomènes d'absentéisme, dossier qui servira de base aux actions qui pourraient être mises en place en 2011.

L'animation du CVL

Le CVL est réuni comme il se doit, avant chaque CA, dans sa composition la plus complète, c'est-à-dire, non seulement avec les représentants des élèves mais aussi avec les personnels et les parents d'élèves impliqués dans cette structure. L'ordre du jour, qui tient compte des demandes des élèves, vise à élever le débat et à donner toute information utile aux membres du CVL. En 2010, notamment, a été abordé le thème de la réforme du lycée et les membres du CVL ont eu à se prononcer sur les contenus de l'accompagnement personnalisé à mettre en place à la rentrée 2011 et ont approuvé le travail en cours.

G.O.P.R. (Groupe d'Observation et de Prévention des Ruptures).

Mis en place en septembre 2009, ce GOPR, constitué du chef d'établissement, du Proviseur adjoint, des CPE, des Infirmières, de l'Assistante Sociale, des COP et d'un Professeur, soit 11 personnes, est réuni selon une fréquence quasi mensuelle. Le cas des élèves les plus en difficultés sont abordés par le groupe, les informations sont donc désormais partagées par les personnels concernés et le croisement de leurs regards, chacun avec ses compétences et ses sensibilités diverses, permet une meilleure prise en compte des élèves en difficultés. Au quotidien, ce groupe a acquis des réflexes professionnels qui n'étaient pas possibles avant la mise en place de ce travail collectif. Environ 80 élèves sont ainsi suivis tout au long de l'année par le groupe.

A noter que c'est le travail de ce groupe ainsi constitué qui a permis de faire émerger la réalité des maternités des élèves dans l'établissement de porter un regard plus attentif sur les 23 mères de famille (ou en passe de l'être) scolarisées actuellement au LGN. La mise en évidence de ce phénomène a notamment entraîné la mise en place, début 2010, à l'initiative des infirmières, d'un point d'écoute et d'information dans le lycée -atelier « sex'primer »- dont l'ouverture est hebdomadaire.

La Commission de Vie Scolaire :

Instituée dans sa formule actuelle par le nouveau règlement intérieur, la commission de vie scolaire a été réunie plusieurs fois, de façon ponctuelle, pour traiter de cas d'élèves en rupture de dialogue avec les adultes ou en voie de décrochage. Excluant tout recours à la sanction, cette commission fonctionne en deux temps :

- une première séance pour réinstaller le dialogue et expliciter les règles et le cadre à respecter ;
- une seconde séance, deux semaines plus tard, pour que l'élève ou l'étudiant vienne exposer son projet de remédiation, construit pendant ces deux semaines avec l'aide méthodologique d'un tuteur.

Ces commissions gagneraient à se réunir plus souvent mais le temps manque aux personnels concernés.

Le fonds social :

Peu utilisé ces dernières années, le fonds social a fait l'objet d'une importante communication vers les personnels, les élèves et les parents d'élèves, depuis un peu plus d'un an. En 2010, une cinquantaine d'élèves a ainsi pu être aidé et une commission a été mise en place pour traiter de ces cas (décisions précédemment à la discrétion du chef d'établissement). Des liens sont bien sûr tissés entre cette commission et le GOPR .

Les sorties et voyages scolaires.

Depuis fin 2009, toutes les sorties sont présentées soit pour information soit pour vote des tarifs, au Conseil d'administration du lycée. L'essentiel des sorties (pour l'année suivante) est désormais présenté au CA de fin novembre, ce qui permet aux membres du CA de se rendre compte des divers aspects relatifs à ces activités pédagogiques ou éducatives : nombre, fréquence, classes sollicitées, coût, thèmes, ...

Un second volet de sorties est présenté, de façon complémentaire et avec les mêmes objectifs, au CA d'avril, quelques mois donc, après le premier volet.

Cette pratique, nouvelle au LGN, devrait permettre de mieux équilibrer, progressivement, les sorties telles que proposées aux élèves et à leurs familles.

Il est à noter qu'un **séjour scolaire sur l'île de Pâques** a pu être réalisé en 2010. Ce voyage, organisé et financé en un temps record sera sans doute le premier pas vers la mise en place d'un échange linguistique avec le lycée de Rapa Nui.

Par ailleurs, compte tenu de la mise en place effective, en 2010, de la section européenne anglais, **un premier contact a eu lieu, courant octobre 2010, avec un établissement australien de Hervey Bay** (visite d'une délégation au LGN) et les bases d'un échange ont d'ores et déjà été jetées. Les trois professeurs d'anglais désormais impliqués dans cette section européenne devraient, avec l'aide de la direction, mener ce projet à terme.

Semaine de la prévention routière (juillet 2010). :

Prise en charge par une équipe pédagogique (BTS ESF), par les infirmières et par l'équipe de direction, cette semaine a été riche d'activités et de sensibilisations diverses incluant des activités de prévention des toxicomanies et des alcoolisations. Elle sera reconduite et même étoffée en juillet 2011 puisqu'un budget important est d'ores et déjà mobilisé grâce à des subventions diverses. Cette importante opération a nécessité un fort investissement des personnels et a, semble-t-il, marqué les esprits, non seulement vis-à-vis du thème central de cette action mais aussi sur la nouvelle capacité du LGN à organiser ce type d'évènement.

Egalité des chances filles garçons :

Une trentaine de personnels féminins, enseignants et non enseignants, mettront en œuvre, pour la première fois au LGN, diverses activités visant à sensibiliser les élèves à cette dimension, lors de la journée du 8 mars 2011. Les travaux préparatoires de cette journée particulière sont en cours et la réflexion s'oriente notamment sur la mise en évidence de préjugés liés aux activités et aux compétences des garçons et des filles.

L'objectif central de cette journée est celui du renforcement de l'ambition des jeunes filles, dans les études, dans leurs carrières et dans la société, les jeunes filles constituant les deux tiers de la population scolaire du LGN.

Des batteries de quiz, de questionnaires d'intérêt sont actuellement en cours d'élaboration. Un mur des préjugés sera proposé aux élèves pour l'occasion. Des intervenants extérieurs seront sollicités. Le thème de la place de la femme dans le Pacifique (ou Océanie) sera exploité par plusieurs enseignants. C'est aussi le thème des maternités précoces qui sera mis en exergue par certaines intervenantes (23 jeunes filles sont actuellement mères de famille au LGN). Au-delà, de façon plus discrète, c'est aussi le thème de la violence faite aux femmes qui sera abordé ce 8 mars 2011.

Journée "clean up the world" :

En octobre 2009 puis en juin 2010, à l'initiative d'une CPE, deux journées de nettoyage et d'embellissement de l'établissement ont été organisées, sur des jours non ouvrés (samedi). L'atmosphère conviviale de la première journée a sans doute concouru au succès de la seconde journée puisque nous pouvions compter presque 60 personnes (direction, administration, enseignants, élèves et parents d'élèves) participant à cet événement. Outre le ramassage des papiers et détritiques qui jonchaient les espaces verts, ce sont aussi des travaux de jardinage, de plantation d'arbustes, de peinture qui ont pu avoir lieu ces deux jours-là.

Ces opérations, en lien avec l'activité du CVL, auront permis de sensibiliser l'ensemble des lycéens à cette dimension environnementale (une communication en ce sens a été organisée au lendemain de ces opérations) mais aussi de produire une motivation évidente des personnels techniques de l'établissement sensibles à la mise en place de cette action.

Anniversaire (10 ans) du LGN.

Anecdotique parce que ponctuelle, la célébration des 10 ans de l'établissement, en septembre 2010, mérite pourtant d'être signalée, tant en raison des moyens mobilisés qu'en raison de la réussite de l'événement ainsi créé ainsi que pour sa répercussion positive sur l'atmosphère dans l'établissement. Est à mettre en évidence le remarquable travail d'organisation d'une enseignante avec ses élèves de 2de GT.

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE.

Plan d'information et d'orientation.

L'élaboration d'un tel document (disponible sur le site internet du LGN) était indispensable afin de formaliser et structurer les actions et les projets d'action, sur les différents niveaux de classes ou de section dans l'établissement mais aussi pour expliciter les actions portées hors de l'établissement ou réalisées à l'intention des élèves de collèges, futurs élèves du LGN.

La diffusion de ce document (dans un bulletin hebdomadaire) a permis aux personnels de prendre conscience des actions menées au sein du LGN mais aussi de faire émerger de nouveaux besoins et de nouvelles réponses à ces besoins : en 2010, pour la première fois semble-t-il, un carrefour de l'orientation a été organisé au LGN pour les élèves des classes de terminale.

Désormais, c'est donc un programme complet et non plus seulement l'action des COP dans l'établissement qui

est exposé en CA.

Avis d'orientation post bac pour les élèves des classes de terminale :

En août 2009, les conseils de classe des terminales n'avaient pas permis de porter un avis sur les vœux d'orientation des élèves, ces vœux n'ayant pas été sollicités. En 2010, une procédure a donc été mise en place et les Professeurs principaux de ces classes ont pu solliciter les avis de leurs collègues à propos des vœux exprimés par les élèves. Cette procédure a permis d'influer sur certains projets et d'amener davantage de réalisme dans l'expression des vœux définitifs tout en améliorant la qualité du dialogue entre l'équipe pédagogique, l'élève et sa famille.

Entretiens d'orientation en classe de 1^{ère} :

Cette procédure d'entretien, prise en charge par les professeurs principaux, a pu être mise en œuvre dans l'établissement. Pour cela, l'équipe de direction a mis en place un suivi de l'évolution de ces entretiens, classe par classe. Ces entretiens renforcent la qualité du travail effectué dans le domaine de l'orientation au profit des élèves du LGN et assurent les parents du suivi effectué par les équipes pédagogiques, via le professeur principal, de l'évolution des projets personnels des élèves.

Rencontres parents professeurs :

Une seule rencontre annuelle était précédemment organisée pour le niveau des classes de 2de. A compter de cette année (2010), ce sont deux rencontres qui ont été organisées, à la fin du 1^{er} et du 2^e trimestres. Ces rencontres concernent désormais les trois niveaux de classe du secteur pré bac.

Il est à noter que ces rencontres ont drainé une part relativement importante des parents d'élèves. Dans la mesure où les bulletins trimestriels sont désormais remis en mains propres aux parents à l'occasion de ces deux rencontres, il a été aisé d'opérer un décompte des parents ayant participé au moins à une partie de ces rencontres : en ce qui concerne le niveau 2de, c'est un peu plus de 60% des parents qui étaient présents, chiffre relativement satisfaisant eu égard aux spécificités de la population accueillie au LGN.

Tous les parents des élèves estimés en difficultés ont fait l'objet, quelques jours avant ces rencontres, d'une relance, par courrier, pour qu'ils participent à chacune de ces rencontres, ce qui explique la très nette hausse de la participation parentale.

Associations d'étudiants.

Elles se sont multipliées, section par section, sans que les principes de fonctionnement des associations soient acquis et mis en œuvre. Il a donc fallu dans un premier temps restaurer des pratiques respectueuses des statuts déclaration au Haut Commissariat, assemblées générales, dépôt des statuts auprès du chef d'établissement, convention d'occupation de locaux,

Au-delà de ce retour à des pratiques réglementaires, c'est aussi sur le sens de leurs activités que ces associations ont été interrogées.

Actuellement, les étudiants d'une des sections post-bac du LGN, la CPGE ECT, qui créera sans doute sa propre association en 2011, se sont attachés, en tant qu'apprentis à l'expertise juridique, à contacter leurs camarades des autres sections pour mettre en place une veille juridique sur le fonctionnement des associations, ce qui constitue désormais un des projets pédagogiques de cette CPGE.

Rencontres avec des professionnels.

S'appuyant sur le fonctionnement des associations d'étudiants et avec l'aide déterminante des équipes pédagogiques concernées, diverses rencontres, sollicitées par la direction de l'établissement et formalisées dans le projet d'établissement, avec des professionnels de secteurs économiques différents, ont été organisées en 2010.

Outre la rencontre désormais traditionnelle entre les étudiants de la STS IG et les représentants du secteur informatique, c'est, depuis 2010 la filière DCG, qui s'est positionnée sur la création d'un même événement annuel, mais aussi la STS SP3S qui a rejoint ce principe de communication entre l'Ecole et le monde économique.

Trois rencontres, structurées, comportant à chaque fois une vingtaine de professionnels des secteurs d'emploi respectifs, ont donc été organisées cette année. Fortes de la réussite de chacune de ces rencontres, il est fort probable que ces sections post-bac reconduisent ces actions chaque année.

Ces actions ont bien sûr fait l'objet d'un suivi par la presse.

Les partenariats avec les entreprises.

Inexistant au LGN, le partenariat avec l'entreprise méritait (malgré la carence de chef de travaux en 2010) d'être mis à l'ordre du jour en 2010. Plusieurs contacts ont donc été établis, par le professeur assurant quelques missions dévolues au chef de travaux, de façon à ce que, sur la base d'une relation pré-établie entre l'établissement et une entreprise, de véritables partenariats puissent être formalisés et actés. Le travail en cours de réalisation autorise à penser que quatre ou cinq partenariats devraient être authentifiés d'ici quelques mois.

Les professeurs du LGN ont reconnu l'intérêt des partenariats et cette démarche, commune à toutes les sections post-bac, devrait s'affirmer en 2011.

Plus globalement, bien que le dispositif n'ait pas été activé en Nouvelle-Calédonie, c'est progressivement dans une **démarche de lycée des métiers** que s'inscrit dorénavant le LGN .

Domiciliation des concours d'accès aux grandes écoles.

Les relations entre le LGN et les étudiants de la CPGE ENS de Cachan et leurs parents avaient souvent été tendues les années précédentes. Il était indispensable, pour réinstaurer un dialogue constructif, de donner suite à une demande tout à fait légitime des étudiants : parvenir à faire domicilier divers concours d'accès aux grandes écoles de métropole.

Cette tâche a donc été entreprise courant 2010 et les contacts ont été créés avec les grandes écoles de métropole. Peu aisé, faute de reconnaissance et sans doute aussi en raison d'un déficit de confiance, ce travail est néanmoins sur le point d'aboutir, grâce notamment à l'action décisive de l'ATCT. Après avoir créé l'ensemble des contacts nécessaires avec les écoles ou les banques d'épreuves identifiées comme susceptibles de constituer des poursuites d'études pour les étudiants calédoniens, le relais de cette action a été confié aux services du Vice rectorat afin que ces contacts se concrétisent par les domiciliations recherchées. Ce travail aura été long et difficile mais semble sur le point d'aboutir.

Entre temps, les relations avec les parents d'étudiants se sont assainies et la direction du LGN bénéficie désormais de la confiance nécessaire pour que les étudiants puissent travailler sereinement au sein de l'établissement.

Liaison collège lycée :

Précédemment peu lisible, la liaison collège lycée a été formalisée et mise en œuvre en 2010 à partir d'initiatives du LGN.

-**l'accueil de tous les élèves de 3^{ème}** des collèges du secteur, dans des animations dédiées, pour préparer leur orientation a été organisé pour la première fois au LGN en 2010. L'accueil est réalisé par l'équipe de Direction et par 8 professeurs : 6 modules d'une demi-heure sont organisés pour des groupes de 15 élèves, chaque vendredi matin, pendant un trimestre. Environ, sept cents élèves ont ainsi pu bénéficier du dispositif mis en place.

L'évaluation de l'action, réalisée en fin de matinée lors de chaque accueil montre une très bonne adhésion des collégiens à cette action.

-**la mise en place, pour 2011, d'un double accueil des élèves de 4^e** des collèges du secteur: une demi-journée à la SLN, pour en découvrir les différents métiers, et une demi-journée au LGN, pour un interfaçage pédagogique teinté fortement de développement du projet personnel des élèves. La mise en place d'un partenariat avec la SLN est d'ailleurs actuellement à l'étude.

-**la transmission des bulletins trimestriels** des élèves de 2de aux collèges d'origine s'accompagne désormais de divers documents permettant une meilleure lecture de la scolarité des élèves pendant l'année de 2de. Ces documents de suivi des élèves, collège par collège, ont vocation à être diffusés en salle des professeurs des collèges et à préparer le nécessaire dialogue entre les enseignants des deux types de structure.

Enfin a été proposée aux collèges et mise en œuvre dès 2010, une opération baptisée « **Les ambassadeurs** » : des élèves de 2de GT retournent pour une durée d'une demi-journée (vendredi 23 juillet 2010) dans leur collège d'origine, afin de sensibiliser leurs camarades des classes de 3^e aux enjeux, contenus, nouvelles méthodes développés à partir de la classe de 2deGT. Cette opération n'a connu que des échos positifs et les principaux de collèges ont d'ores et déjà décidé de reconduire l'opération en 2011, en lui donnant une cohérence plus importante dans la forme et dans leurs programme d'information respectifs.

Création d'outils de communication :

Plusieurs diaporamas correspondant à des entrées et à des niveaux différents (niveau collège, niveau 2de, niveau terminale) ont été confectionnés cette année. Mis en ligne sur le site internet du lycée, ils sont aussi utilisés lors des diverses interventions des personnels du LGN dans les établissements sollicitant notre intervention ainsi que devant les classes concernées du LGN.

Participation à la mise en place d'action de formation du GRETA (Groupement d'Etablissements).

Le LGN étant peu présent sur le terrain de la formation continue, un contact a été établi, fin 2009, avec le GRETA. Après ce contact et toute la concertation nécessaire, a été mise en place, au LGN, une formation prise en charge par les enseignants du lycée, formation visant à la reconnaissance de diverses compétences développées à partir de certains modules du DCG .

DOMAINE ADMINISTRATIF

Maîtrise de l'organisation des examens :

Précédemment largement dévolue à trois professeurs de l'établissement, l'organisation des examens a été reprise en main par la direction du lycée et principalement par le proviseur adjoint sous la responsabilité du chef de centre.

Examens blancs :

De même en ce qui concerne l'organisation du baccalauréat blanc et des BTS blancs, la direction s'est réappropriée l'initiative et la maîtrise de l'organisation des épreuves et des répercussions de ces opérations sur le fonctionnement de l'établissement : les cours des autres niveaux de classe ne sont plus banalisés -sauf exceptions- pendant la durée des examens blancs.

Structuration du B2E (Bureau de l'Elève et de l'étudiant) :

Ce bureau créé récemment maîtrise désormais l'ensemble des opérations administratives qui lui sont dévolues. Les listes d'élèves sont désormais gérées au quotidien et les mises à jour des différentes informations relatives à la scolarité des élèves sont devenues fiables, notamment en ce qui concerne les adresses des parents et des correspondants ainsi qu'en ce qui concerne les numéros de téléphones. Les difficultés qui subsistent De même les différentes opérations de basculement, de gestion administrative de l'orientation des élèves, d'inscription des élèves et des étudiants sont-elles effectuées avec rigueur et efficacité.

Evolution de la carte des formations :

Le temps a manqué cette année pour finaliser le dossier relatif à l'évolution de la carte des formations. Avec 5 à 7 classes de terminale STG mais aussi des classes de terminales STG des autres établissements de Nouvelle-Calédonie, le LGN dispose d'un vivier local qui lui permettrait d'enrichir sa structure pédagogique dans le secteur post baccalauréat.

Compte tenu de la nécessité d'assurer une insertion professionnelle aux jeunes diplômés (le territoire ne compte que 245 000 habitants), l'idée à creuser est de développer, non pas une formation qui amènerait 24 ou 32 étudiants d'une même spécialité chaque année sur le marché de l'emploi, mais quatre formations en rotations sur deux années :

-année n: une demi section de STS « Assurance » associée à une demi section STS « Notariat ».

-année n+1 : une demi section de STS « Professions immobilières » associée à une demi section « banque » (deux options possibles -particuliers et professionnels- et qui peuvent aussi être alternées).

Ces quatre formations, assez proches les unes des autres peuvent constituer des débouchés intéressants pour les jeunes calédoniens, à raison d'environ, seulement, 15 diplômés par formation tous les deux ans ce qui est parfaitement en adéquation avec le marché.

Les premiers contacts pris avec les professionnels montrent qu'il existe bien des besoins dans ces domaines en Nouvelle-Calédonie (et tout spécialement sur Nouméa bien sûr).

L'année 2011 permettra peut-être d'élaborer ce dossier.

CONCLUSION

Les équipes pédagogiques ont, semble-t-il, globalement approuvé la démarche globale de la direction et se sont positionnées plutôt favorablement sur un accompagnement efficace de cette démarche, oeuvrant ainsi dans le sens de l'évolution positive et la modernisation du fonctionnement administratif, pédagogique et éducatif de l'établissement.

Désormais sur de bons rails, de nombreuses difficultés étant résolues et d'autres sur le point de l'être, le lycée du grand Nouméa pourrait regarder plus sereinement vers l'avenir s'il n'y avait cette instabilité sur les poste de direction, y compris celui de chef de travaux.

A l'instar de Sysiphe, il faut ici trop souvent recommencer les mêmes tâches ; reconstruire une équipe tous les six mois est un handicap majeur pour un établissement.